



L'Education Thérapeutique du Patient (E.T.P.)

Un cadre souple et dynamique et une posture pertinente et adaptée

Date :

11/08/2025

M. Paolo Antonelli, Formateur en E.T.P., Psychologue clinicien, Epicentre

Sujet :

La création d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient s'explique par le biais de la formalisation d'un contenant et d'un contenu.

Le contenant est assuré par un cadre, à la fois légal et administratif ; le contenu est défini par les thématiques abordées au sein du programme et par la posture adoptée par les animateurs de ce dernier, en partant de l'idée que les « animateurs » d'un programme d'E.T.P. sont - en même temps et à des titres différents - aussi bien les professionnels que les patients.

Résumé :

Le concept et la pratique de l'Education Thérapeutique du Patient ont été formalisés en France par la Loi H.P.S.T (Hôpital, Patients, Santé, Territoires), en 2009.

Cela a été le résultat d'un parcours (historique, chronologique, social et politique) ayant permis de mettre en évidence et de ré/définir des notions telles que : santé, maladie (chronique), qualité de vie, empowerment, patient, soignant...

Ce même travail de conceptualisation et de mise en pratique - visant globalement une **dimension de citoyenneté** accrue pour les **patients** qui le souhaitent, en termes d'une plus importante **capacité de prise de décision** - implique également, de la part des professionnels de santé et de tout professionnel intervenant dans un programme d'E.T.P., de développer et de pratiquer un savoir, un savoir-faire et un savoir-être particuliers, relevant de ce qu'il est désormais d'usage d'appeler la « posture éducative ».

C'est autour et grâce à cette posture éducative que l'E.T.P. peut permettre une rencontre réellement différente et complémentaire (par rapport aux situations de soins habituelles) entre soignants et patients, en donnant des nouvelles places et fonctions aux uns et aux autres.



EN PRATIQUE – Points de vigilance – Messages clefs

- ✓ Un programme d'E.T.P. doit être conçu comme un espace de liberté et de créativité favorisant les apprentissages, au sein d'un cadre général voulu et défini par l'H.A.S. et dont les A.R.S. en sont les garantes.
- ✓ Un programme d'E.T.P. s'inscrit dans une **double temporalité** : celle de la maladie chronique (prise en considération par le programme) et celle de son déroulement, sur la base de quatre étapes spécifiques et successives :
 - 1. le Bilan Educatif Partagé ;
 - 2. la définition des objectifs personnalisés ;
 - 3. la participation aux différents ateliers prévus, en fonction des intérêts / besoins du patient et de ce que le programme propose ;
 - 4. le bilan du parcours du patient, par rapport à ses acquisitions et à ses objectifs (un programme d'E.T.P. doit aussi - bien évidemment - être évalué dans sa globalité, ses résultats et son fonctionnement)
- ✓ L'E.T.P. vise essentiellement l'acquisition de compétences de la part du patient, afin de l'aider à améliorer sa qualité de vie, compte tenu de l'existence d'une maladie chronique.
- ✓ La « posture éducative » comporte la capacité à individualiser les messages proposés à chaque patient. Pour cela, il est important de :
 - 1. donner d'abord et avant tout la parole au patient ;
 - 2. partir de ce que le patient sait / croit / pense / imagine, avant de proposer la moindre information / conseil ; utiliser d'une façon pertinente, adaptée et fréquente les outils de l'écoute active.
- ✓ La « posture éducative » n'est pas le cousin pauvre de la « posture soignante » ! D'ailleurs, s'il est évident qu'il n'est pas possible de faire de l'E.T.P. en maintenant l'habituelle posture de soignant, il s'agit par ailleurs de développer des pratiques soignantes en partant plutôt d'une posture d'éducateur !!
- ✓ L'E.T.P. permet de reconnaître et de prendre en compte d'une façon fine et adéquate le « travail de malade » que tout patient est amené à accomplir.



Globalement, les professionnels qui interviennent dans un programme d'E.T.P. ont essentiellement une **pratique éducative**, privilégiant plutôt la **dimension pédagogique** que la dimension thérapeutique du soin.

La dynamique de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) repose avant tout sur une dimension essentielle et fondamentale : la collaboration.

- ✓ Collaboration entre professionnels d'horizons, de spécialités, de compétences différentes, travaillant et construisant dans la complémentarité des approches et des expériences.
- ✓ Collaboration entre équipe d'E.T.P. et patients animant l'E.T.P. et/ou bénéficiant de l'E.T.P.
- ✓ Collaboration entre individu et groupe :
 - Pour chaque professionnel, l'équipe d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) constitue un espace de soutien, de sécurité et de réflexion constructive.
 - Pour chaque patient, cette collaboration permet une reconnaissance de sa singularité et de sa dimension personnelle.
Par ailleurs, la participation aux échanges de groupe, qui rythment la vie du programme d'ETP, offre des bénéfices allant au-delà des seuls apprentissages ou compétences : elle favorise un soutien réel, renforce le sentiment de sécurité et améliore les liens sociaux.

Liens et biblio :

- <https://www.has-sante.fr>
- <https://www.iledefrance.ars.sante.fr>
- <https://ipcem.org> (bibliographie)
- <https://edusante.fr>